

**Commune de SEPTMONCEL**

- - - - -

**AVIS AU PUBLIC**

**Mise à disposition du public de la modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme**

- - - - -

**Le projet de modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme portant sur les points suivants :**

- suppression de l'emplacement réservé n°4
- rectification d'erreurs matérielles sur les zones AU(1) et AU(2)
- modification de l'OAP concernant le Gitalet et les Champs de l'Eglise
- suppression de l'article 14 (COS) et ajout des articles 15 et 16 dans le règlement
- clarification de la définition de la hauteur des constructions dans le règlement
- ajout du secteur UBm du Manon (rectification d'une erreur matérielle)
- suppression des périmètres de protection réglementaire des bâtiments agricoles des plans de zonage

**est tenu à la disposition du public** à la mairie de SEPTMONCEL du 25/01/2016 au 29/02/2016 aux jours et heures habituels d'ouverture.

Pendant la durée de mise à disposition du public, les observations sur le projet de modification simplifiée n°1 du plan local d'urbanisme pourront être consignées sur le registre déposé en mairie et communiquées par voie électronique à l'adresse suivante [mairie-septmoncel@wanadoo.fr](mailto:mairie-septmoncel@wanadoo.fr)

Le Maire,

